

Montpellier, le 24 février 2020

Madame La Rectrice de région académique Occitanie
Rectrice de l'académie de Montpellier
Chancelière des universités

à

liste de destinataires in fine

Objet : Éléments pour organiser la continuité pédagogique au sein des écoles et établissements scolaires

Dans le contexte sanitaire actuel (Coronavirus Covid-19), des décisions de fermetures de classes, d'écoles et établissements scolaires ont été prises en différents endroits du territoire national. Au plan académique, il s'agit de nous préparer à cette éventualité. L'enjeu est en effet d'assurer en toutes circonstances notre mission de service public en garantissant la continuité du processus éducatif engagé auprès de chaque élève.

Parce que la situation évolue chaque jour (la FAQ¹ ministérielle est régulièrement actualisée), il convient sans attendre, d'organiser la continuité pédagogique au sein de chaque école et établissement scolaire. Pour vous y aider, je souhaite porter à votre connaissance un certain nombre d'éléments vous permettant d'impulser et de coordonner l'accompagnement pédagogique à distance.

Des dispositifs sur lesquels s'appuyer

A cet effet, le ministère a demandé au CNED de mettre en service une plateforme « Ma classe à la maison » enrichie d'une modalité de classe virtuelle qui permet à un enseignant d'animer directement des séances de travail avec ses élèves.

Cette plateforme se décline sur les trois niveaux école, collège, lycée respectivement accessibles via les adresses <https://ecole@cned.fr> <https://college@cned.fr> <https://lycee@cned.fr>

Parallèlement, le CNED propose des parcours « clés en main » 1^{er} et 2nd degrés qui favorisent le travail en autonomie de l'élève.

Pour les collèges et lycées, dans l'espace académique « Mon ENT Occitanie », à la rubrique « Portail », vous trouverez la sous-rubrique « continuité pédagogique » qui sera disponible dès le 11 mars. Elle comprend les tutoriels pour la classe virtuelle, des pistes d'utilisation pédagogique de l'ENT et des scénarios d'usages d'enseignement à distance.

Pour les établissements non connectés à l'ENT les documents d'information générale sont disponibles sur Accolad.

Concernant le 1^{er} degré, « l'ENT Ecole » proposera les mêmes dispositifs à partir du 11 mars 2020.

Cabinet
Affaire suivie par :
Franck Cutillas
Directeur de cabinet

☎ 06.75.72.64.62
☎ 04.67.91.76.15

directeur.cabinet@ac-montpellier.fr

Rectorat
31 rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier
cedex 2

¹ <https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-informations-et-recommandations-pour-les-etablissements-scolaires-et-les-274253#edugouv-summary-item-12>

Une démarche d'accompagnement à construire collectivement

Pour élaborer et déployer efficacement l'accompagnement pédagogique à distance, je souhaite que les conseils des maîtres (1^{er} degré) et les conseils pédagogiques (2nd degré) se réunissent rapidement afin que puissent se discuter collectivement les points suivants :

- Définir un programme d'activités et de travail sur un format de quinzaine évolutive en prenant le soin, le cas échéant, d'articuler le contenu avec les propositions du CNED et celles des ENT déployés dans l'académie.
- D'organiser de manière coordonnée entre les enseignants les rendez-vous avec les élèves lors des classes virtuelles.
- De préciser le type de travaux attendus pour les élèves et les modalités de retour aux enseignants.
- D'organiser les temps de travail à distance des élèves et des enseignants.
- De pallier aux éventuelles absences d'enseignants en constituant des regroupements par discipline, niveau ou classe selon les besoins.
- De préciser les consignes à transmettre aux parents pour accompagner leur enfant dans le travail à maison.

Pour mener ces conseils des maîtres et ces conseils pédagogiques, les directeurs et directrices d'écoles et chefs d'établissement pourront compter sur l'appui des équipes de circonscription pour le 1^{er} degré et des corps d'inspection pour le 2nd degré.

Des ressources disponibles

D'ores et déjà, les personnes de l'Education nationale et les familles peuvent accéder aux informations suivantes :

1. Pour les personnels

Une page de l'intranet Accolad regroupant l'ensemble des ressources est mise à disposition des personnels de l'académie.



L'ensemble des guides et des tutoriels sont accessibles depuis cette page :

<https://acolad.ac-montpellier.fr/section/academie/numerique/coronavirus-continuite-pedagogique>

2. Pour les familles



Une page du site internet académique <http://www.ac-montpellier.fr/infoscovid19> présente aux familles les informations et les recommandations concernant le coronavirus Covid-19.

Une assistance technique et pédagogique


Par ailleurs, en cas de problèmes techniques pour accéder aux ressources en ligne vous pouvez contacter l'assistance informatique du rectorat via :

- le portail internet ASAP : <https://asap.ac-montpellier.fr/>

- le téléphone de 8h00 à 18h00 les lundi, mardi, jeudi et vendredi et de 8h00 à 17h00 le mercredi au **04 67 91 48 00**.

Pour toutes questions relatives à l'accompagnement sur l'usage de ces outils, vous pouvez aussi adresser vos demandes aux adresses continuite.pedagogique1D@ac-montpellier.fr pour le 1^{er} degré et continuite.pedagogique2D@ac-montpellier.fr pour le 2nd degré qui sont gérés par la DANE.

Je sais pouvoir compter sur votre mobilisation *et vous en remercie .*

Avec toute ma confiance


- Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement du second degré
- Mesdames et Messieurs les Directeurs diocésains
- Mesdames et Messieurs les IEN en charge de circonscriptions du premier degré

Copie :

- Madame la Secrétaire générale d'académie
- Madame et Messieurs les DASEN
- Mesdames les doyennes des corps d'inspection
- Mesdames et Messieurs les représentants de parents d'élèves